

Objectifs

- **Préparer une entrée en formation qualifiante**, de niveau V ou IV prioritairement, dans les secteurs suivants : Tertiaire, Informatique, Bâtiment, Industrie, Commerce, Hôtellerie, Restauration, Réparation mécanique, Services à la personne, Services à la collectivité, Sanitaire et social. Pour tout autre projet nous contacter.
- **Bénéficier d'un appui dans la préparation de concours.**
- **Augmenter son employabilité** en améliorant son niveau de connaissances de base pour se maintenir ou accéder à un emploi.

A qui s'adresse cette formation ?

La formation préparatoire est proposée par la CDAPH aux personnes reconnues travailleurs handicapés qui, pour des raisons diverses (faible niveau scolaire, longue période d'inactivité, difficultés d'apprentissage ...), ont besoin d'actualiser leurs connaissances pour accéder à une formation professionnelle ou accéder à un emploi.

Cette formation préparatoire est conseillée pour toute personne ayant été en rupture professionnelle ou scolaire du fait de la situation de handicap afin de sécuriser le parcours de formation professionnelle.

Accompagnement pluridisciplinaire

Une équipe pluridisciplinaire accompagne les stagiaires tout au long de leur parcours : ergonome, psychologue du travail, psychologue clinicien, service médical, assistante de service social, chargé d'accompagnement à l'emploi.

Contenu

Les objectifs et contenus des parcours sont définis en fonction du projet, des prérequis de la formation ou de l'emploi et du niveau initial de chaque stagiaire évalué à l'entrée.

- Mathématiques, expression écrite et orale, vocabulaire courant et spécifique aux métiers visés,
- Initiation ou mise à niveau dans l'utilisation des outils numériques
- Compétences transverses, raisonnement logique
- Possibilité d'alternance en entreprise pour confirmer la représentation du métier visé et acquérir des connaissances de bases en rapport (vocabulaire technique et identification des outils et matériaux usuels, fonctionnement de l'entreprise, interactions avec les autres professionnels.)

Organisation

La durée, de 3 à 6 mois, est fixée par la CDAPH. Elle varie en fonction du niveau scolaire initial, des acquis professionnels, des difficultés repérées.

Une évaluation préalable peut être réalisée au Centre Lillois, sur demande des prescripteurs, afin de déterminer plus précisément la durée en fonction des besoins.

Les entrées sont possibles à tout moment de l'année. Les dates d'entrées sont déterminées en fonction des places disponibles et de l'objectif visé afin de favoriser la continuité de parcours.

Modalités de rémunération

Les frais de formation sont pris en charge par le régime de prestation sociale de la personne accueillie, et la rémunération est prise en charge par l'ASP, selon la réglementation en vigueur.

Vous souhaitez visiter l'établissement : Chargé d'admission au 03 20 10 43 72

Vous avez besoin d'informations complémentaires au sujet de la formation :

Assistante du Service Formation au 03 20 10 43 91

Courriel : formations-clrp.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr

Localisation : urbaine, à 10 mn de la station de métro CHR Oscar Lambret (accès direct en bus possible).

Hébergement et restauration : chambres individuelles dont certaines sont spécifiquement adaptées aux personnes à mobilité réduite, restauration pouvant être adaptée aux besoins individuels (régimes,...).

Activités culturelles, de loisirs : organisées par le conseil de vie sociale, en collaboration avec l'animatrice du Centre.